FRC 4 33020

LIBERTÉ. IMPARTIALITÉ.

Année première de la République Française.

Case FRC 25127

LES FACTIEUX DÉVOILÉS, LA VÉRITÉ TOUTE NUE,

Et les moyens de sauver la République,

PAR J. L. VACHARD,

ÉLECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PARIS.

FRANÇAIS RÉPUBLICAINS! c'est dans les momens d'une révolution, que les peuples doivent apprendre à assurer leur bonheur. Déjà une multitude d'épreuves désastreuses ont dû vous donner les moyens de vous corriger de vos fautes : Necker, Lafayette, Barnave, les Lameth, les ministres, les généraux, Bailli, les directoires, les départemens en grande partie, vous ont tous fourni les preuves que l'idolâtrie peut perdre une nation. Rappelez-vous aussi les malheurs et la chûte des Romains; et vous aurez les moyens de vous préserver de la honte dont vous vous couvririez, si vous perdiez le fruit de vos travaux. Ne croyez pas avoir renversé tous vos ennemis : il en existe encore, et d'autant plus cruels, qu'ils se sont masqués du patrio-

THE NEWBERRY LIBRARY

tisme. A l'abri de vos soupcons, par une réputation usurpée, ils en sont plus dangéreux. Réfléchissez d'abord sur celui d'entr'eux, qui ne fut que complice, et qui devient un chef de faction; faction d'autant plus à craindre, qu'elle domine en ce moment la convention.

Il faut, pour vous la faire connoître, vous retracer ici quelques-unes de ses opérations. Le chef principal n'a pas cessé d'être le flagorneur de Lafayette : il resta constamment son ami, jusqu'à ce que les circonstances ne le lui permirentplus, pour ses propres intérêts. Il le défendit avec outrance dans toutes les occasions. Il lui ménagea les moyens d'une fuite lucrative; et ce ne fut que lorsqu'il n'étoit plus possible de l'atteindre, que cet intriguant osa l'accuser. Ce chef trop fameux sentit la nécessité de rétablir sa réputation : eh bien ! il eut l'audace de s'approprier toutes les dénonciations que lui-même avoit combattues. Il fit le répertoire des crimes dont il avoit paru douter. Trompant ainsi votre confiance, il se réserva le droit de mener toute la machine politique. Il mit tant de finesse, que moi-même je doutai quelques instans qu'il fût coupable. Environ trois mois avant la journée du 10 Août, un de mes amis, qui restoit alors chez le ministre de l'intérieur, me dénonça qu'il se tenoit des conciliabules nocturnes, où l'épouse du ministre présidoit; que là Brissot, Guadet, Vergniaux, Lacroix, Lasource, Sillery, Pétion, Lafayette, Luckner, Audouin, et autres, s'y trouvoient. Malgré que j'eus peine à le croire, je fus trouver Robert, alors rédacteur du journal de Prud'homme. Il fut étonné;

mais d'après d'autres renseignemens, il en fit un article du journal, pour la semaine d'après. Tous les patriotes d'alors, susceptibles d'occuper des places, n'en obtenoient qu'en se mettant dans la coalition formée contre Robespierre. Ceux qui étoient contre cette coalition n'ont eu aucun emploi. La cour se sentant mieux servie, essaya le grand coup de la journée du 10; elle échoua, et les batteries de la faction changèrent. Le peuple étoit trop bien monté, pour espérer de lui un accommodement : il falloit gagner du tems; et c'est ce que l'on fit.

Toute la France voulut la convention. La cabale fut forcée d'y consentir; mais elle ne renonça pas à ses projets. Elle s'intrigua tant, qu'elle parvint, par des impostures et des calomnies contre l'assemblée électorale du département de Paris, à se faire renommer à la convention, dans différens départemens où elle étoit la moins connue.

Les électeurs de Paris, pour cette fois presque tous sans-culottes, n'étoient pas propres à favoriser la coalition. Au contraire, on chercha les moyens de la combattre. Il étoit donc nécessaire pour la cabale de calomnier à son tour la députation de Paris : aussi mit-on tout en usage. On gagna d'abord Condorcet (qui, depuis peu, vient de se rétracter); puis Gorsas, du Laure, Audouin (qui reconnut aussi son erreur), Perlet. Des milliers de placards accusent encore la municipalité, les électeurs, la députation de Paris. Les crimes qui n'ont été commis, que parce que les tribunaux servoient la coalition par leur nonchalance ou leur mauvaise foi, ont

été et sont encore imputés à ceux qui sont prêts à lever le voile qui cache tant d'horreurs. La cabale a eu l'adresse de tirer avantage des victoires que nous avons remportées malgré elle. Elle a fait sauver Narbonne, Lafayette ; elle a gardé le silence sur les torts de Dillon et de Dumouriez ; elle cherche à nous cacher son intrigue, en nous disant que le roi de Prusse veut faire la guerre à l'empereur ; elle veut nous tenir dans une sécurité qui nous empêchera de nous tenir sur la défensive, ou de faire les apprêts nécessaires pour le printems prochain ; elle veut s'entourer d'une force despotique ; elle a l'audace d'attendre des Français cette foiblesse. Par quelle ruse n'ont-ils pas essayé d'ameuter le peuple ? quel bruit faisoit-on courir sur le compte des ouvriers du camp ? A chaque instant, dans la ville, on les disoit révoltés. Alors on mettoit en l'air un grand nombre de citoyens en armes, qui, fâchés d'une part de quitter leurs travaux ou leur commerce, de l'autre, d'être obligés par le mauvais tems de faire deux lieues, pour aller rappeler tous les jours des citoyens à l'ordre qu'ils n'avoient pas troublé. Quelle surprise étrange d'y voir le calme et de n'entendre que de justes réclamations, des hommes qui demandoient leur salaire ; de voir des hommes si mal ordonnés par une administration militaire, qui, par économie, fatiguoit les citoyens, dépensoit pour une foible indemnité (puisque l'on ne donnoit que quinze sous par homme pour la garde du camp) une somme plus que suffisante, pour satisfaire aux demandes légitimes des ouvriers ! Mais non : on espéroit les porter à quel-

ques excès, par le chagrin de la perte de leur tems ou par la nécessité. La cabale fut encore trompée : rien n'arriva ; et l'infortuné soutint ces momens critiques avec toute la sagesse d'hommes qui veulent être républicains. Ce piège ayant manqué, il en fallut un autre : Roland le tartuffe, et qui finira comme a fini Necker, vint rendre à la convention un compte aussi préparé qu'imposteur. Il glisse adroitement la demande d'une force armée ; et de là une partie des badauds des sections de Paris a crié de s'en rapporter à la sagesse des législateurs.

Cependant des commissaires furent nommés pour aller présenter une pétition à la Convention (1) ; elle est présentée, mal accueillie, et les députés admis à la séance. Pourquoi ces murmures contre la vérité ? Quoi ! des législateurs ne veulent pas l'entendre, ou l'entendre avec indignation ! Où étoit donc Danton ? étoit-il allé chez les Philistins ? Manuel étoit-il à composer un discours ? Collot-d'Herbois faisoit-il un almanach ? Billot-de Varenne dormoit-il ? Ponis et Sergent étoient-ils absens ? Osselin, Saint-Sauveur, Leigneleau, Dolid, Dutrouet, Legendre, Robert Déglantine et Camille-Démoulin, avoient-ils promis de ne rien dire ? et les deux Robespierre seroient-ils, comme Marat, obligés de se soustraire au fer des assassins ? On sut à la Convention que le conseil-général devoit envoyer cette pétition dans tous les départemens ; vîte un décret pour la lui défendre.... défendre

(1) Toujours des pétitions, quand il s'agit de l'intérêt général. Tant que nous en serons-là, nous serons à genoux.

par un décret la libre circulation des pensées, et laisser circuler les écrits neckériens d'un Roland; l'autoriser de plus, à retenir à la poste, tout ce qui ne convient pas à la cabale, violer le secret des lettres, s'emparer des propriétés spirituelles d'un département, et cela par un décret; qui l'a sanctionné ce décret? quand a-t-il été promulgué? Voilà donc les ordres arbitraires, les ordres semblables à ceux que Roland donne à des commissaires qui sont chargés par lui seul, d'aller arrêter les commissaires envoyés par le Conseil général du pouvoir exécutif. Danton auroit dû faire cette dénonciation, d'une part, pour faire connoître la manœuvre de Roland, de l'autre, pour faire punir les commissaires qui se seroient mal conduits. Il ne l'a pas fait, il la fera sans doute, je l'espère de son civisme. Enfin, comme Necker, Roland vient demander des fonds pour acheter des blés chez l'étranger, on lui accorde douze millions. Malheureux pays! tu as fourni la plus brillante récolte du monde, il t'en reste de l'année passée et de plusieurs autres, (ce que l'on peut juger par la mauvaise qualité du pain que l'on mange) et il faut que tu en ailles chercher ailleurs! Je ne puis le cacher, mais je crains que Roland ne soit celui qui l'ira chercher. Que pourrons-nous dire si la force armée a lieu? on ne manquera pas de l'endoctriner, comme Barbaroux fait aux Marseillois, à qui il défend d'aller dans aucun club, et notamment aux Jacobins; il donne si bien la consigne, que l'on ne lit dans cette caserne que les papiers à la dévotion de son chef Brissot. Que fait-il actuellement? ce que fit Lafayette, les Lameth et

les Barnave ; il calommie les Jacobins, toutes les sociétés civiques. Semblable à un valet que l'on met à la porte pour son inconduite, il croit pouvoir décrier des maîtres dont la réputation est faite, et qui ont eu le malheur de l'y garder trop long tems.

Dans ces instans, un de leurs collègues à la convention est menacé, provoqué ; il court même les risques de perdre la vie : eh bien ! on reste muet, jusqu'à ce que les crimes soient apparemment commis. Qui en accusera-t-on ? Sera-ce les jacobins, les cordeliers, ou d'autres sociétaires ? Cela ne se pourra pas ; car quoique l'on puisse faire quelques légers reproches à Marat, il est trop connu de ceux qui ont toujours été victimes de la révolution, pour courir avec eux le moindre risque. Mais les intriguans manquent-ils d'excuses ? Non. Il arrivera un moment, et j'ose espérer qu'il ne tardera pas, où le peuple ouvrant les yeux, s'appercevra des pièges qui lui sont tendus. Il verra que n'ayant pu réussir à arrêter la révolution par une déclaration de guerre impolitique alors, que n'ayant pu l'arrêter par l'affaire du 10 Août, la maladie et la désertion ayant forcé nos ennemis à se retirer de chez nous, il ne leur reste que la ressource d'une république fédérative. Par ce moyen, ou par ceux dont ils se servent pour exciter des haines, ils parviendront à dissoudre la France, afin de dégoûter les autres peuples de notre gouvernement. Ils ne leur seroit pas difficile de réussir, s'ils pouvoient réunir une force armée de chaque département, qui vraisemblablement garderoient leurs noms. Les uns plus éclairés,

571

les autres moins, ou peut-être trompés, se trouveroient en contradiction : de-là une dispute ; le soldat ne verroit que son arme ; on en viendroit aux prises, puis ensuite la force publique, pour y mettre ordre : ce seroit alors les Parisiens. A l'aide de quelques mouchards, on feroit courir le bruit que Paris est armé contre les départemens ; une petite guerre civile en seroit la suite, et la Convention qui se retireroit à Rouen ou ailleurs, qui par conséquent voudroit emmener le dépôt du Temple et de la contre-révolution, Paris anéanti, et la liberté chancelante.

Mais, me dira-t-on, quel intérêt auroit donc la cabale dont vous parlez ? Je vais y répondre : les places d'une république sont plus honorables que lucratives ; d'ailleurs elles ne durent qu'un tems. La soif de dominer est la maladie de bien des hommes, et particulièrement des intriguans ; ils aiment mieux servir des maîtres qui ne comptent pas, que d'avoir affaire à des égaux qui demandent des comptes ; puis les despotes sont toujours obligés de laisser leurs agens libres de tous actes arbitraires ; il n'y a que cette liberté qui puisse assurer leur force. Si l'on déplaît au despote, eh bien, on sort les mains pleines, et cela dédommage de la honte d'être chassé. Voilà ma réponse ; elle est, je crois, sans réplique ; puissé-je me tromper pour la première fois ! je serois heureux d'avoir tort pour les intérêts de la République.

De l'Imprimerie de CAGNION.